



Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

CHAPELLE SAINT-MARTIN

La Placelière – Château Thébaud

OCTOBRE-NOVEMBRE 2025

DIM 26 <i>I^e classe</i>	Dimanche du Christ-Roi	9h Messe basse <i>Ab de Kerdrel</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab Graff</i>
LUN 27 <i>IV^e classe</i>	De la Férie	11h30 Messe basse <i>Ab Burguburu</i>
MAR 28 <i>II^e classe</i>	Sts Simon et Jude, Apôtres	11h30 Messe basse <i>Ab Graff</i>
MER 29 <i>IV^e classe</i>	De la Férie	11h30 Messe basse <i>Ab Graff</i>
JEU 30 <i>IV^e classe</i>	De la Férie	11h30 Messe basse <i>Ab Burguburu</i>
VEN 31 <i>IV^e classe</i>	De la Férie	11h30 Messe basse <i>Ab Burguburu</i>
SAM 1 ^{er} <i>I^{er} classe</i>	TOUSSAINT fête d'obligation	9h-12h Confessions 9h Messe basse <i>Ab Burguburu</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab Roussel</i>
DIM 2 <i>II^e classe</i>	21 ^e dimanche après la Pentecôte	9h Messe basse <i>Ab Roussel</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab Burguburu</i> 17h30 Vêpres et Salut du TSS

Pour tout renseignement

Ecole Saint Martin
La Placelière
44690 CHATEAU-THEBAUD
44p.laplaceliere@fsspx.fr

☎ 02 40 56 85 26
🌐 www.fsspx44.com (*prieuré*)
🌐 laportelatine.org (*district*)
🌐 fsspx.news (*international*)



Indulgence plénière

Une indulgence plénière quotidienne (applicable uniquement aux âmes du Purgatoire) est accordée en ces jours par l'Eglise à tous ceux qui rempliront les conditions suivantes :

- Confession dans les huit jours précédents ou suivants
- Communion à cette intention. Une communion ne vaut que pour une indulgence.
- Prières aux intentions du Souverain Pontife
 1. Exaltation de la Sainte Eglise
 2. Extirpation des hérésies
 3. Propagation de la foi
 4. Conversion des pécheurs
 5. Paix entre les princes chrétiens
- Exclure toute affection au péché, même véniel ; si cette condition n'est qu'imparfaitement remplie, l'indulgence ne sera que partielle.
- Accomplir l'œuvre prescrite :
 - du 1^{er} au 8 Novembre : visite d'un cimetière en y priant pour les défunts.
 - (le 2 Novembre : la visite d'une église suffit en y priant aussi pour les défunts.)

**Conditions
habituelles pour
recevoir les
indulgences**

Croisade Eucharistique

Dimanche 2 novembre après la grand-messe

Du 1^{er} au 8 novembre

L'Eglise accorde une indulgence plénière aux conditions habituelles auxquelles il faut ajouter la visite d'un cimetière en priant même mentalement pour les défunts.

Crèche Vivante

Les inscriptions des figurants seront prises le dimanche 2 novembre à la sortie des messes. Une vente de gâteaux aura également lieu le même jour pour contribuer aux frais d'organisation.

Pèlerinage des Pères de famille

Samedi 8 novembre. Contact : Alexandre de Belleville 06 58 44 86 39 ou Guillaume Blochet 06 82 40 70 50

Tournoi de Belote

Le samedi 15 novembre à la Placelière à 13h. Inscription auprès du Fr Louis-Joseph avant le 8 novembre.

Marché de Noël

En prévision du marché de Noël, vente de chocolats de Marlieu sur commande. Un catalogue vous sera distribué à la sortie de la messe.

Pour vos commandes, contactez Mme de Latour 06 64 54 58 75
galloudelatour@hotmail.com

Vente de bois de chauffage

60 euros la stère. S'adresser au Frère Louis-Joseph 06 19 36 75 82